



S'ENGAGER POUR CHACUN
AGIR POUR TOUS

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

DÉCLARATION DE
CATHERINE NAVE-BEKHTI, SECRÉTAIRE NATIONALE DE LA CFDT

N°39

14 OCTOBRE 2026

LOI INTEGRALE

Une première victoire majeure, le combat continue

L'adoption par l'Assemblée nationale de la loi intégrale contre les violences sexuelles et sexistes faites aux femmes et aux enfants constitue une première victoire. **La CFDT, membre de la Coalition féministe et enfantiste, se réjouit des avancées majeures inscrites dans ce texte.**

La protection des victimes, la spécialisation de la police et de la justice et la prise en charge des violences sont renforcées. Dans le monde du travail, les violences sexistes et sexuelles devront désormais être pleinement intégrées à la prévention des risques professionnels. Le droit à un congé de dix jours pour permettre aux victimes d'effectuer leurs démarches que le Rassemblement national proposait de supprimer, a été rétabli avant le vote solennel.

Pour la CFDT, l'adoption de la loi intégrale, c'est aussi la démonstration qu'une démocratie parlementaire qui écoute les associations et syndicats, part des réalités de terrain et construit des compromis peut produire des avancées concrètes et majeures.

Cette victoire est une première étape. Les protections prévues pour les femmes étrangères victimes de violences doivent être rétablies. Pour la CFDT, il n'y a pas de hiérarchie entre les victimes : **la protection contre les violences ne peut dépendre d'un passeport ou d'un statut administratif.**

La bataille se poursuit désormais au Sénat. La CFDT demande que le texte soit examiné par une commission spéciale, comme à l'Assemblée nationale, afin d'en préserver la cohérence et l'ambition. L'objectif doit être de consolider les avancées, et non de détricoter le texte. Enfin, une loi ne sera réellement efficace que si les moyens suivent. La bataille sera donc aussi budgétaire.

La CFDT restera pleinement mobilisée, avec et au sein de la Coalition féministe et enfantiste, jusqu'à l'adoption définitive de la loi et à sa mise en œuvre effective.

SERVICE DE PRESSE

TÉL : 01 42 03 80 12
presse@cfdt.fr

DOMINIQUE PRIMAULT
Attaché de Presse

VALÉRIE MALET
Assistante



@CFDT



/la.CFDT



CFDT

CFDT.FR

CONFÉDÉRATION FRANÇAISE DÉMOCRATIQUE DU TRAVAIL

4, BOULEVARD DE LA VILLETTE
75955 PARIS CEDEX 19